



Chamonix-Sud

Conseil de l'Union de syndicats des copropriétaires de Chamonix-Sud

**Entretiens avec la mairie
(point d'avancement au 20.01.2022)**

Ce document fait le point sur nos derniers entretiens avec la mairie.
Rédaction : François Grégoire, le 20 janvier 2022.

Entretiens d'août 2020

Julien Saubin (JS) et moi-même avons rencontré à Chamonix-Sud Jean-Michel Couvert, conseiller municipal délégué « urbanisme et foncier » et avons effectué une visite complète de l'ensemble immobilier avec Patrick Devouassoux (conseiller municipal délégué aux travaux), Loïc Plusquellec (directeur des services techniques de la mairie) et Patrice Vagnet (directeur adjoint des infrastructures et des services techniques de la mairie).

Entretien d'août 2021 avec Patrick Devouassoux à Chamonix-Sud (en présence de plusieurs membres du conseil de l'Union).

Patrick Devouassoux nous informe de points importants pour la mairie. Il insiste en particulier sur le développement touristique qui amène à revoir le plan de circulation et l'emplacement de la gare routière. Il nous explique la refonte du projet de circulation routière vers les Pélérins : la route des Pélérins est maintenant en sens unique pour les voitures, avec une voie piéton et une piste cyclable. Les autobus n'y circulent plus et leur trafic se fait maintenant uniquement par la promenade Marie-Paradis, à l'exception du « Mulet » qui a maintenant un arrêt à l'ancien hôpital. Il nous informe qu'une inversion du sens de circulation de l'avenue de l'Aiguille-du-Midi a été envisagée mais que ce ne sera pas le cas, par contre à terme la piétonisation de cette voie est envisagée. Elle fera suite à celles de la rue Paccard, de l'avenue Ravanel-le-Rouge et d'une partie de la rue du Lyret. Cela renforce encore le fait que la mairie considère que Chamonix-Sud fait maintenant partie du centre-ville. Le « parking du Grépon » deviendra le « parking du centre-ville ». Sa capacité sera doublée et une gare routière pour les autobus y sera construite, avec des navettes et une conciergerie. Un projet très ancien de création de parking souterrain est toujours d'actualité mais compte tenu de son coût (20 k€ la place à construire), ce n'est pas la priorité actuelle de la mairie, compte tenu que ce problème de stationnement ne se pose que quelques semaines par an. PD nous indique que le budget travaux de la mandature (6 ans) est de 100 M€ et qu'il faut faire des choix.

Nous évoquons l'aide que pourrait nous apporter la mairie dans la rénovation de Chamonix-Sud. Patrick Devouassoux nous apporte son soutien pour nous aider dans l'aménagement urbain, en particulier le mobilier. Il évoque également la mise en place de composteurs tels qu'il en a installés aux Pélérins, aux Bossons et à Argentières. Ces composteurs fonctionnent très bien mais demandent la participation active des habitants.

Entretien du 13 janvier 2022 avec Patrick Devouassoux et Patrice Vagnet (à la mairie, en présence de FG + JS).

Patrick Devouassoux nous informe de l'état d'avancement du développement du « parking du Grépon ». Le parking disposera de 400 places éclairées toute l'année. Une extension de 350 places sera réalisée et ouverte aux périodes estivales.

Nous évoquons l'aide que pourrait nous apporter la mairie dans la rénovation de Chamonix-Sud. Patrice Vagnet nous fait part des difficultés rencontrées dans l'aménagement des voies de

Chamonix et de l'expérience qu'il en retire. Il nous conseille les bancs avec assise bois sur muret + dossier (cf. place Balmat, avenue Ravanel-le-Rouge). Il nous conseille ensuite très vivement l'utilisation du sable compacté (sable calcaire du Salève) pour les cheminements piétons, dont le coût est bien moins élevé que toute autre solution et l'expérience très satisfaisante (cf. entre les deux lacs des Praz, près du Golf, aux Tines sur le parking à côté de la fontaine après l'Excelsior...). Ce mélange de sable et de ciment, compacté, constitue une surface stabilisée et pérenne. Il conserve la couleur naturelle du sable avec les grains apparents en surface. Il est très utilisé en France depuis quelques années pour ses qualités esthétiques, écologiques et économiques. Il est particulièrement recommandé pour les aménagements paysagers. Il serait tout à fait adapté à l'amélioration du cheminement piéton derrière le Chamois Blanc, à travers le parc de la Roseraie.

Patrice Vagnet nous déconseille fortement la mise en place de canisettes (petites surfaces réservées aux chiens) : il n'y en a aucune à Chamonix, faute d'espaces suffisants, par contre de bons exemples à Cluses parce que la place disponible est importante.

Patrick Devouassoux et Patrice Vagnet nous proposent l'installation de toilettes publiques automatiques du même type que celles que la commune met en place actuellement¹, si l'on fournit la surface au sol, l'eau et l'électricité. Il nous informe par ailleurs que les toilettes publiques créées l'année dernière avenue de Courmayeur (portes de droite du local de la gare routière, en face du Chamois Blanc) seront mises en service prochainement.

Nous avons évoqué les jeux pour enfants. Patrice Vagnet nous a conseillé de voir la structure pour enfants que la mairie a installée derrière le lac des Gaillands.

Patrick Devouassoux va étudier, avec les services juridiques de la mairie, la meilleure façon pour la mairie de participer au financement de telles réalisations au sein de notre ensemble immobilier. Il nous dit qu'à partir du moment où l'on peut justifier d'une utilité publique, cela doit être possible. C'est dans ce cadre que la mairie a financé la rénovation de la place le long de l'avenue de l'Aiguille-du-Midi. Il nous recommande de lui faire des propositions en bordure de l'ensemble immobilier, par exemple le long de la promenade Marie-Paradis, en entrée de la via d'Aoste...

¹ Voir cette page <https://www.francioli.fr/fr/actualites/francioli-installe-des-toilettes-publiques-chamonix> et cette autre page <https://chamonix.fr/actualites/1421-les-nouvelles-toilettes-publiques-des-praz-sont-desormais-fonctionnelles.html>